

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Review of employee compensation pac	
Solicitation No. - N° de l'invitation 08C38-130072/A	Date 2014-08-26
Client Reference No. - N° de référence du client 08C38-130072	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-409-27883	
File No. - N° de dossier 409zg.08C38-130072	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-06	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Perkins, Deborah	Buyer Id - Id de l'acheteur 409zg
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-8656 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE 111 SUSSEX DR. ATT: KATIE CURRAN OTTAWA Ontario K1N1J1 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services Division /
Division des services de gestion des affaires et de
consultation
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	Review of employee compensation packages	08C38	08C38	2712000	\$	\$			See Herein	

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction
2. Sommaire
3. Communications
4. Compte rendu

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées
2. Présentation des soumissions
3. Ancien fonctionnaire
4. Demandes de renseignements - en période de soumission
5. Lois applicables
6. Base pour les droits de propriété intellectuelle du Canada

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation
2. Méthode de sélection

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat et attestations exigées avec la soumission

Liste des pièces jointes :

Pièce jointe 1 de la Partie 3, Barème de prix

Pièce jointe 1 de la Partie 4, Critères techniques et financiers

Pièce jointe 1 de la Partie 5, Attestations préalables à l'attribution du contrat Pièce jointe

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

1. Énoncé des travaux
2. Clauses et conditions uniformisées
3. Durée du contrat
4. Responsables

Avis à l'intention du soumissionnaire: Si le soumissionnaire retenu a fourni selon l'article 3 de la Partie 2 de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), le texte intégral de la clause A3025C (2013-03-21) du Guide des CCUA, Divulgarion proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires, fera partie du contrat subséquent à titre d'article 6, et les articles ci-dessous seront renumérotés en conséquence.

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

08C38-130072

-
5. Paiement
 6. Instructions relatives à la facturation
 7. Attestations
 8. Lois applicables
 9. Ordre de priorité des documents
 10. Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)
Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)
 11. Assurance

Liste des annexes:

- Annexe A Énoncé des travaux
- Annexe B Base de paiement

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1. Introduction

La demande de soumissions contient sept (7) parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

Partie 1 Renseignements généraux: renferme une description générale du besoin;

Partie 2 Instructions à l'intention des soumissionnaires : renferme les instructions, clauses et conditions relatives à la demande de soumissions;

Partie 3 Instructions pour la préparation des soumissions : donne aux soumissionnaires les instructions pour préparer leur soumission;

Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation et présente les critères d'évaluation auxquels on doit répondre dans la soumission, ainsi que la méthode de sélection;

Partie 5 Attestations : comprend les attestations à fournir;

Partie 6 Partie 7 Clauses du contrat subséquent: contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat subséquent.

Les pièces jointes comprennent, le barème de prix, les critères techniques et financiers, les attestations préalables à l'attribution du contrat, les attestations exigées avec la soumission.

Les annexes comprennent: l'énoncé des travaux, la base de paiement, la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité.

2. Sommaire

Pour recueillir des données pour le salaire et les avantages pour que le gouvernement du Canada d'examiner et de mettre à jour les échelles et les conditions salariales et les conditions d'emploi des employés recrutés sur place (ERP) à l'échelle mondiale. Y compris la possibilité de prolonger la période du contrat résultant jusqu'à une période additionnelle de 4 ans dans les mêmes termes et conditions.

3. Communications

Par courtoisie, le gouvernement du Canada demande que les soumissionnaires retenus d'aviser l'autorité contractante à l'avance de leur intention de rendre public une annonce relative à l'attribution d'un contrat.

4. Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables suivant la réception des résultats du processus de la demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

1. Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat

(<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisee-s-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 (2014-06-26), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le Canada peut, à tout moment, demander à un soumissionnaire de fournir des formulaires de consentement dûment remplis et signés (Consentement à la vérification de l'existence d'un casier judiciaire - PWGSC-TPSGC 229) pour toute personne susmentionnée, et ce dans un délai précis. À défaut de fournir les formulaires de consentement dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

Le paragraphe 5.4 du document 2003, Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : soixante (60) jours

Insérer : cent quatre-vingt (180) jours civils

2. Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à l'heure et à l'endroit indiqué à la page 1 de la demande de soumission. Les soumissions transmises à TPSGC par courrier électronique ne seront pas acceptées.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur à TPSCG ne seront pas acceptées.

3. Ancien fonctionnaire

Les contrats attribués à des anciens fonctionnaires qui touchent une pension ou qui ont reçu un paiement forfaitaire doivent résister à l'examen scrupuleux du public et constituer une dépense équitable des fonds publics. Afin de respecter les politiques et les directives du Conseil du trésor sur les contrats avec des anciens fonctionnaires, les soumissionnaires doivent fournir l'information exigée ci-dessous avant l'attribution du contrat.

Définitions

Aux fins de cette clause,

“ancien fonctionnaire” signifie tout ancien employé d'un ministère au sens de *la Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R., 1985, c. F-11, un ancien membre des Forces armées canadiennes ou de la Gendarmerie royale du Canada. Un ancien fonctionnaire peut être:

- a) un individu;
- b) un individu qui s'est incorporé;
- c) une société de personnes constituée d'anciens fonctionnaires; ou
- d) une entreprise à propriétaire unique ou une entité dans laquelle la personne visée détient un intérêt important ou majoritaire.

« période du paiement forfaitaire » signifie la période mesurée en semaines de salaire à l'égard de laquelle un paiement a été fait pour faciliter la transition vers la retraite ou un autre emploi par suite de la mise en place des divers programmes visant à réduire la taille de la fonction publique. La période du paiement forfaitaire ne comprend pas la période visée par l'allocation de fin de services, qui se mesure de façon similaire.

« pension » signifie, une pension ou une allocation annuelle versée en vertu de *la Loi sur la pension dans la fonction publique* (LPFP), L.R., 1985, ch. P-36, et toute augmentation versée en vertu de *la Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, L.R., 1985, ch. S-24, dans la mesure où elle touche la LPFP. La pension ne comprend pas les pensions payables conformément à *la Loi sur la pension de retraite des Forces armées canadiennes*, L.R., 1985, ch. C-17, à *la Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, 1970, ch. D-3, à *la Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, 1970, ch. R-10, et à *la Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, L.R., 1985, ch. R-11, à *la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, L.R., 1985, ch. M-5, et à la partie de la pension versée conformément à *la Loi sur le Régime de pensions du Canada*, L.R., 1985, ch. C-8.

Ancien fonctionnaire touchant une pension

Selon les définitions ci-dessus, est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire touchant une pension? Oui () Non ()

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante pour tous les anciens fonctionnaires touchant une pension, le cas échéant:

- a) le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b) la date de cessation d'emploi dans la fonction publique ou de la retraite.

Si la réponse à la question et, s'il y a lieu, l'information ne sont pas fournies dans ou avec la soumission, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence le rejet de la soumission.

En fournissant cette information, les soumissionnaires acceptent que le statut du soumissionnaire retenu, en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la LPFP, soit publié dans les rapports de divulgation proactive des marchés, sur les sites Web des ministères, et ce conformément à *l'Avis sur la Politique des marchés:2012-2* et aux *Lignes directrices sur la divulgation des marchés*.

Directive sur le réaménagement des effectifs

Est-ce que le soumissionnaire est un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire en vertu de la Directive sur le réaménagement des effectifs? Oui () Non ()

Si oui, le soumissionnaire doit fournir l'information suivante :

- a) le nom de l'ancien fonctionnaire;
- b) les conditions de l'incitatif versé sous forme de paiement forfaitaire;
- c) la date de cessation d'emploi;
- d) le montant du paiement forfaitaire;
- e) le taux de rémunération qui a servi au calcul du paiement forfaitaire;
- f) la période correspondant au paiement forfaitaire, incluant la date du début, d'achèvement et le nombre de semaines;
- g) le nombre et le montant (honoraires professionnels) des autres contrats assujettis aux conditions d'un programme de réaménagement des effectifs.

Si la réponse à la question et, s'il y a lieu, l'information ne sont pas fournies dans ou avec la soumission, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence le rejet de la soumission.

Pour tous les contrats attribués pendant la période du paiement forfaitaire, le montant total des honoraires qui peut être payé à un ancien fonctionnaire qui a reçu un paiement forfaitaire est limité à 5 000 \$, incluant les taxes applicables.

4. Demandes de renseignements - en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins dix (10) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions, ou demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permettrait pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

5. Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur ontario, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province

ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

6. Base pour les droits de propriété intellectuelle du Canada

Le ministère des Affaires foregn et Commerce international Canada a déterminé que tous les droits de propriété intellectuelle découlant de l'exécution des travaux prévus par le contrat subséquent appartiendra au Canada, pour la raison suivante:

lorsque le matériel créé ou conçu se compose de matériau au droit d'auteur, à l'exception des logiciels et tous les documents se rapportant à ce logiciel.

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

1. Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit:

Section I : Soumission technique (quatre (4) copies papier);
Section II : Soumission financière (un (1) copies papier); et
Section III: Attestations (un (1) copies papier).

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission :

- (a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm); et
- (b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les agences et ministères fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques.

Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient:

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires doivent démontrer leur compréhension des exigences contenues dans la demande de soumissions et expliquer comment ils répondront à ces exigences. Les soumissionnaires devraient démontrer leur capacité et décrire l'approche qu'ils prendront de façon complète, concise et claire pour effectuer les travaux.

La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points visés par les critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de reprendre simplement les énoncés contenus dans la demande de soumissions. Afin de faciliter l'évaluation de la soumission, le Canada demande que les soumissionnaires abordent les sujets en reprenant l'ordre des critères d'évaluation, sous les mêmes rubriques. Pour éviter les recoupements, les soumissionnaires peuvent faire référence à différentes sections de leur soumission en indiquant le numéro de l'alinéa et de la page où le sujet visé est déjà traité.

Partie 4, Procédures d'évaluation, contient des instructions supplémentaires que les soumissionnaires devraient prendre en considération lors de la préparation de leur offre technique

Section III: soumission financière

- 1.1 Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en dollars canadiens et en conformité avec le barème de prix détaillé dans la pièce jointe 1 de la Partie 3. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.
- 1.2 Les soumissionnaires doivent soumettre ou prix et taux FAB destination; les droits de douane et les taxes d'accise canadiens compris, s'il y a lieu; et les taxes applicables exclues.
- 1.3 L'offre financière doit inclure tous les coûts pour l'exigence décrits dans la demande de soumissions pour toute la durée du contrat, y compris les années d'option. L'identification de tous les équipements nécessaires, logiciels, périphériques, câblage et les composants requis pour répondre aux exigences de la candidature d'avocat-tion et les coûts associés à ces éléments est de la seule responsabilité du soumissionnaire.
- 1.4 Au moment de préparer leur soumission financière, les soumissionnaires devraient examiner la base de paiement à l'annexe A et la clause 1.2, Évaluation financière, figurant à la Partie 4.
- 1.5 Les soumissionnaires devraient inclure l'information suivante dans leur soumission financière:
 1. leur appellation légale;
 2. leur numéro d'entreprise -approvisionnement (NEA); et
 3. Le nom de la personne-ressource (y compris son adresse postale, ses numéros de téléphone et télécopieur, et son adresse courriel) autorisée par le soumissionnaire à entrer en communications avec le Canada relativement:
 - à leur soumission; et
 - à tout contrat subséquent pouvant découler de leur soumission.

Section IV: Attestations

Les soumissionnaires devraient inclure dans la Section III de leur soumission les attestations exigées à la Partie 5 et, s'il y a lieu, toute documentation connexe.

**PIÈCE JOINTE 1 DE LA PARTIE 3
BARÈME DE PRIX**

Le soumissionnaire doit compléter cette liste de prix et l'inclure dans son offre financière. Au minimum, le soumissionnaire doit répondre à cette liste de prix dans son offre financière en incluant le cabinet tout compris Prix unitaire (en \$ CA) pour tous les rapports par pays et par ville.

Les soumissionnaires doivent être en mesure de fournir à un minimum de 80% des pays / villes (106 sur 132).

Les soumissionnaires sont priés d'insérer N / A pour n'importe quel pays / ville, il n'a pas l'intention de soumissionner sur. Si le soumissionnaire ne laisse aucun blanc de prix, le Canada considérer que le prix de N / A.

Durée du contrat initial: à partir de la date d'attribution du contrat au 31 Mars, ici 2018.

Number	Countries	Cities Specifics	Type of Report	Firm Unit Price (in \$ Cdn)
1	Afghanistan		FULL	
2	Algeria		FULL	
3	Argentina		FULL	
4	Australia		FULL	
5	Austria		FULL	
6	Bangladesh		FULL	
7	Barbados		FULL	
8	Belgium		FULL	
9	Bolivia		FULL	
10	Brazil		FULL	
11	Brunei		FULL	
12	Burkina Faso		FULL	
13	Burma		FULL	
14	Cameroon		FULL	
15	Chile		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

16	China		FULL	
17		Beijing	FULL	
18		Guangzhou	FULL	
19		Hong Kong	FULL	
20		Shanghai	FULL	
21	Colombia		FULL	
22	Congo		FULL	
23	Costa Rica		FULL	
24	Côte d'Ivoire		FULL	
25	Croatia		FULL	
26	Cuba		FULL	
27	Czech Republic		FULL	
28	Denmark		FULL	
29	Dominican Republic		FULL	
30	Ecuador		FULL	
31	Egypt		FULL	
32	El Salvador		FULL	
33	Estonia		FULL	
34	Ethiopia		FULL	
35	Finland		FULL	
36	France		FULL	
37	Germany		FULL	
38	Ghana		FULL	

39	Greece		FULL	
40	Guatemala		FULL	
41	Guyana		FULL	
42	Haiti		FULL	
43	Honduras		FULL	
44	Hong Kong		FULL	
45	Hungary		FULL	
46	Iceland		FULL	
47	India		FULL	
48	Indonesia		FULL	
49	Iraq		FULL	
50	Ireland		FULL	
51	Israel		FULL	
52	Italy		FULL	
53	Jamaica		FULL	
54	Japan		FULL	
55	Jordan		FULL	
56	Kazakhstan		FULL	
57	Kenya		FULL	
58	Korea		FULL	
59	Libya		FULL	
60	Lithuania		FULL	
61	Malaysia		FULL	
62	Mali		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

63	Mexico		FULL	
64	Mongolia		FULL	
65	Morocco		FULL	
66	Mozambique		FULL	
67	Nepal		FULL	
68	Netherlands		FULL	
69	New Zealand		FULL	
70	Nicaragua		FULL	
71	Nigeria		FULL	
72	Norway		FULL	
73	Pakistan		FULL	
74	Panama		FULL	
75	Peru		FULL	
76	Philippines		FULL	
77	Poland		FULL	
78	Portugal		FULL	
79	Qatar		FULL	
80	Romania		FULL	
81	Russia		FULL	
82	Rwanda		FULL	
83	Saudi Arabia		FULL	
84	Senegal		FULL	
85	Serbia		FULL	
86	Kuwait		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

87	Latvia		FULL	
88	Lebanon		FULL	
89	Singapore		FULL	
90	Slovakia		FULL	
91	South Africa		FULL	
92	South Sudan		FULL	
93	Spain		FULL	
94	Sri Lanka		FULL	
95	Sudan		FULL	
96	Sweden		FULL	
97	Switzerland		FULL	
98		Berne	FULL	
99		Geneva	FULL	
100	Syria		FULL	
101	Taiwan		FULL	
102	Tanzania		FULL	
103	Thailand		FULL	
104	Trinidad & Tobago		FULL	
105	Tunisia		FULL	
106	Turkey		FULL	
107		Ankara	FULL	
108		Istanbul	FULL	
109	UAE		FULL	
110	Ukraine		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

111	United Kingdom		FULL	
112	Uruguay		FULL	
113	USA		FULL	
114		Atlanta	FULL	
115		Boston	FULL	
116		Dallas	FULL	
117		Denver	FULL	
118		Detroit	FULL	
119		Houston	FULL	
120		Los Angeles	FULL	
121		Miami	FULL	
122		Minneapolis	FULL	
123		New York	FULL	
124		Seattle	FULL	
125		San Francisco	FULL	
126		San Diego	FULL	
127		Washington	FULL	
128	Venezuela		FULL	
129	Vietnam		FULL	
130	West Bank and Gaza Strip		FULL	
131	Zambia		FULL	
132	Zimbabwe		FULL	
			Total Cost	

			Tax GST/HST	
			Total Cost Including Tax	

Tous les rapports intégral doit être reçu et compatible à ouvrir par voie électronique via e-mail.

Période d'option: à partir du 1er Avril, 2018 au 31 Mars, 2022.

Number	Countries	Cities Specifics	Type of Report	Firm Unit Price (in Cdn\$)
1	Afghanistan		FULL	
2	Algeria		FULL	
3	Argentina		FULL	
4	Australia		FULL	
5	Austria		FULL	
6	Bangladesh		FULL	
7	Barbados		FULL	
8	Belgium		FULL	
9	Bolivia		FULL	
10	Brazil		FULL	
11	Brunei		FULL	
12	Burkina Faso		FULL	
13	Burma		FULL	
14	Cameroon		FULL	
15	Chile		FULL	
16	China		FULL	
17		Beijing	FULL	

18		Guangzhou	FULL	
19		Hong Kong	FULL	
20		Shanghai	FULL	
21	Colombia		FULL	
22	Congo		FULL	
23	Costa Rica		FULL	
24	Côte d'Ivoire		FULL	
25	Croatia		FULL	
26	Cuba		FULL	
27	Czech Republic		FULL	
28	Denmark		FULL	
29	Dominican Republic		FULL	
30	Ecuador		FULL	
31	Egypt		FULL	
32	El Salvador		FULL	
33	Estonia		FULL	
34	Ethiopia		FULL	
35	Finland		FULL	
36	France		FULL	
37	Germany		FULL	
38	Ghana		FULL	
39	Greece		FULL	
40	Guatemala		FULL	
41	Guyana		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

42	Haiti		FULL	
43	Honduras		FULL	
44	Hong Kong		FULL	
45	Hungary		FULL	
46	Iceland		FULL	
47	India		FULL	
48	Indonesia		FULL	
49	Iraq		FULL	
50	Ireland		FULL	
51	Israel		FULL	
52	Italy		FULL	
53	Jamaica		FULL	
54	Japan		FULL	
55	Jordan		FULL	
56	Kazakhstan		FULL	
57	Kenya		FULL	
58	Korea		FULL	
59	Libya		FULL	
60	Lithuania		FULL	
61	Malaysia		FULL	
62	Mali		FULL	
63	Mexico		FULL	
64	Mongolia		FULL	
65	Morocco		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

66	Mozambique		FULL	
67	Nepal		FULL	
68	Netherlands		FULL	
69	New Zealand		FULL	
70	Nicaragua		FULL	
71	Nigeria		FULL	
72	Norway		FULL	
73	Pakistan		FULL	
74	Panama		FULL	
75	Peru		FULL	
76	Philippines		FULL	
77	Poland		FULL	
78	Portugal		FULL	
79	Qatar		FULL	
80	Romania		FULL	
81	Russia		FULL	
82	Rwanda		FULL	
83	Saudi Arabia		FULL	
84	Senegal		FULL	
85	Serbia		FULL	
86	Kuwait		FULL	
87	Latvia		FULL	
88	Lebanon		FULL	
89	Singapore		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

90	Slovakia		FULL	
91	South Africa		FULL	
92	South Sudan		FULL	
93	Spain		FULL	
94	Sri Lanka		FULL	
95	Sudan		FULL	
96	Sweden		FULL	
97	Switzerland		FULL	
98		Berne	FULL	
99		Geneva	FULL	
100	Syria		FULL	
101	Taiwan		FULL	
102	Tanzania		FULL	
103	Thailand		FULL	
104	Trinidad & Tobago		FULL	
105	Tunisia		FULL	
106	Turkey		FULL	
107		Ankara	FULL	
108		Istanbul	FULL	
109	UAE		FULL	
110	Ukraine		FULL	
111	United Kingdom		FULL	
112	Uruguay		FULL	
113	USA		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

114		Atlanta	FULL	
115		Boston	FULL	
116		Dallas	FULL	
117		Denver	FULL	
118		Detroit	FULL	
119		Houston	FULL	
120		Los Angeles	FULL	
121		Miami	FULL	
122		Minneapolis	FULL	
123		New York	FULL	
124		Seattle	FULL	
125		San Francisco	FULL	
126		San Diego	FULL	
127		Washington	FULL	
128	Venezuela		FULL	
129	Vietnam		FULL	
130	West Bank and Gaza Strip		FULL	
131	Zambia		FULL	
132	Zimbabwe		FULL	
			Total Cost	
			Tax GST/HST	
			Total Cost Including Tax	

Tous les rapports intégral doit être reçu et compatible à ouvrir par voie électronique via e-mail.

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

1. Procédures d'évaluation

- (a) Les soumissions seront évaluées en conformité avec l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- (b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

1.1 Évaluation technique

1.1.1 Critères techniques obligatoires

Reportez-vous à l'annexe 1 de la partie 4.

1.2 Évaluation financière

- 1.2.1 Les données volumétriques compris dans la liste de prix détaillée à l'annexe 1 de la partie 3 sont fournis uniquement à titre offre évaluée de détermination des prix. Ils ne doivent pas être considérées comme une garantie de contrat.
- 1.2.2 Pour l'évaluation des offres et l'entrepreneur (s) des fins de sélection seulement, le prix évalué d'une offre sera déterminé conformément au barème de prix détaillée à l'annexe 1 de la partie 3.

2 Méthode de sélection

2.1 Méthode de sélection - Meilleure valeur globale

- (a) Pour être déclaré soumission recevable doit:
 - (1) se conformer à toutes les exigences de la demande de soumissions;
 - (2) répondre à tous les critères d'évaluation obligatoires; et
 - (3) être en mesure de fournir des rapports au minimum requis de 80% (106 sur 132) des pays nécessaires / villes figurent à l'annexe A.
- (b) Les soumissions ne répondant pas (1) ou (2) ou (3) seront déclarées non recevables.
- (c) les contrats multiples peuvent être attribués à la suite de cette demande de soumissions. (d) Le Canada procédera à l'évaluation financière sur les pays / villes que le match de soumissionnaire conforme dans l'exigence minimale de 80%. Canada émettra un contrat à la proposition qui obtient le meilleur total de l'offre Prix de ces pays correspond à / villes. En plus des pays / villes jumelés à des fins d'évaluation du contrat comprendra également tous les pays / villes proposées dans leur grille tarifaire détaillée à l'annexe 1 de la partie 3.
- (e) À la discrétion du Canada, le Canada se réserve le droit d'émettre des contrats supplémentaires pour tous les autres pays / villes avec les contrats sont émis sur les propositions fondées sur le prix le plus bas par countrycity.

- (d) Les soumissionnaires doivent noter que tous les prix des contrats sont soumis à des processus d'approbation interne du Canada, qui comprend une obligation d'approuver le financement d'un montant de tout contrat proposé. Malgré le fait que le soumissionnaire peut avoir été recommandée pour attribution, un contrat sera attribué seulement si l'approbation interne est accordée conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas accordée, aucun contrat ne sera attribué.

Calcul du total de l'offre Prix: L'évaluation financière sera effectuée en calculant l'offre Prix total en utilisant les tableaux de prix effectuées par les soumissionnaires. L'offre Prix total sera déterminé pour chaque soumissionnaire en ajoutant ses taux fermes pour la période initiale du contrat et la période (s) d'option avec les pays appariés pour chaque période. La somme de ces taux constituera l'offre Prix total pour que soumissionnaire.

Evaluation financière

Les données volumétriques compris dans la liste de prix détaillée à l'annexe 1 de la partie 3 sont fournis uniquement à titre offre évaluée de détermination des prix. Ils ne doivent pas être considérées comme une garantie de contrat.

Si plus d'un soumissionnaire est classé premier en raison de scores globaux identiques, alors les noms de tous ces premiers soumissionnaires classement seront placés dans un chapeau et le gagnant sera le premier nom tiré de celui-ci. Tous les soumissionnaires premier classement seront invités à assister à l'événement.

ANNEX 1 DE LA PARTIE 4**CRITERES TECHNIQUES****Critères techniques obligatoires**

L'offre doit répondre aux critères techniques obligatoires précisées ci-dessous. Le soumissionnaire doit fournir la documentation nécessaire pour assurer la conformité à cette exigence.

Les offres qui ne répondent pas aux critères techniques obligatoires seront déclarées non recevables.

Chaque offre sera examinée pour la conformité avec les exigences obligatoires de la demande de soumissions. Tous les éléments de la demande de soumissions qui sont des exigences obligatoires sont spécifiquement avec les termes «doit» ou «obligatoires». Les soumissions qui ne respectent pas toutes les exigences obligatoires seront jugées non recevables et seront disqualifiés.

Critères techniques obligatoires

Nombre	Critères obligatoires	Atteint Non atteint	Réponse du soumissionnaire
M1	<p>L'entrepreneur doit présenter 10 rapports sur les salaires et les avantages pour les organisations du secteur privé qu'ils ont fournis à d'autres entreprises dans les deux (2) dernières années avant la clôture des soumissions.</p> <p>Tous ces rapports doivent provenir de sources énumérées dans l'énoncé des travaux (SOW) à l'article 4, les tâches et livrables, avec huit (8) pays et les deux (2) autres de villes. Les rapports doivent être complètes et contenir toutes les informations demandées dans le cahier des conformément à la section 3.</p>		

PARTIE 5 - ATTESTATIONS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et la documentation exigées pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur, s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera également déclarée non recevable, ou sera considérée comme un manquement au contrat.

1. Attestations préalables à l'attribution du contrat

1.1 Code de conduite et attestations - documentation connexe

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire et ses affiliés, respectent les dispositions stipulées à l'article 01 Code de conduite et attestations - soumission des instructions uniformisées 2003. La documentation connexe requise à cet égard, assistera le Canada à confirmer que les attestations sont véridiques.

1.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée »

(http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) - Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF pendant la durée du contrat.

Avant l'attribution du contrat, le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'attestation relative au Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi comprise dans la pièce jointe 1 de la Partie 5, Attestations préalables à l'attribution du contrat, remplie conformément aux instructions fournies.

1.3 Pièce jointe 1 de la Partie 5, Attestations préalables à l'attribution du contrat

Les attestations comprises dans la pièce jointe 1 de la Partie 5, Attestations préalables à l'attribution du contrat, devraient être remplies et fournies avec la soumission, mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer aux exigences. Le défaut de répondre à la demande de l'autorité contractante et de se conformer aux exigences dans les délais prévus aura pour conséquence le rejet de la soumission.

**CE JOINTE 1DE LA PARTIE 5
ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT**

1. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Attestation

Insérer la date: Date : _____ (AAAA/MM/JJ) Si aucune date n'est indiquée, la date de clôture de la demande de soumissions sera utilisée.

Le soumissionnaire doit compléter A et B.

A. Le soumissionnaire doit inclure dans l'attestation l'une des déclarations suivantes:

A1. Le soumissionnaire n'est pas une coentreprise.

Ou

A2. Le soumissionnaire est une coentreprise.

B. Le soumissionnaire doit inclure dans l'attestation: « Je, soumissionnaire, en présentant les renseignements suivants à l'autorité contractante, atteste que les renseignements fournis sont exacts à la date indiquée ci-haut. Les attestations fournies au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends que le Canada déclarera une soumission non recevable, ou un entrepreneur en situation de manquement, si une attestation est jugée fautive, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions, ou pendant la durée du contrat. Le Canada aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations d'un soumissionnaire. À défaut de répondre à cette demande, la soumission sera déclarée non recevable, ou sera considérée comme un manquement au contrat. »

Pour A1, le soumissionnaire doit inclure dans l'attestation: «Le soumissionnaire:» suivi de la déclaration qui s'applique parmi les déclarations B.1 à B.5 figurant ci-dessous.

Pour A2: le soumissionnaire doit inclure dans l'attestation pour chaque membre de la coentreprise:

1) « Je, [insérer le nom du membre de la coentreprise], membre de la coentreprise: » suivi de la déclaration qui s'applique parmi les déclarations B.1 à B.5 figurant ci-dessous.

Choisir l'une des déclarations suivantes seulement:

B1. atteste n'avoir aucun effectif au Canada.

B2. atteste être un employeur du secteur public.

B3. atteste être un employeur sous réglementation fédérale, en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.

B4. atteste avoir un effectif combiné de moins de 100 employés au Canada (l'effectif combiné comprend les employés permanents à temps plein, les employés permanents à temps partiel et les employés

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

temporaires [les employés temporaires comprennent seulement ceux qui ont travaillé pendant 12 semaines ou plus au cours d'une année civile et qui ne sont pas des étudiants à temps plein]).

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

B5. atteste avoir un effectif combiné de 100 employés ou plus au Canada; et

B5.1. atteste avoir conclu un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi valide et en vigueur avec HRDCC - Travail.

Ou

B5.2. atteste avoir présenté l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168) à RHDCC - Travail. *Comme il s'agit d'une condition préalable à l'attribution d'un contrat, remplissez le formulaire intitulé Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi (LAB1168), signez le en bonne et due forme et transmettez le à RHDCC - Travail.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi, visitez le site web de Ressources humaines et Développement des compétences Canada - Travail.

PARTIE 6 - CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

1. Énoncé des travaux

L'entrepreneur s'engage à fournir au Client les biens et services décrits dans le contrat, y compris l'énoncé de travail (annexe «A»), conformément à l', et à des prix fixés dans le contrat.

1.1 Biens ou services facultatifs, ou les deux

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acquérir les biens, les services ou les deux, qui sont décrits à Annexe A du contrat selon les mêmes conditions et aux prix et(ou) aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option à n'importe quel moment avant la date d'expiration du contrat en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

1.2 Destination des services

Affaires étrangères, Commerce et Développement
125, promenade Sussex
Ottawa, Ontario K1A 0G2
Gouvernement du Canada

2. Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

2.1 Conditions générales

2035 (2014-06-26), Conditions générales - besoins plus complexes de services, s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

3. Durée du contrat

3.1 Période du contrat

La durée du contrat est de la date d'attribution du contrat au 31 Mars, 2018 inclusivement.

La «période de contrat" est l'ensemble de la période de temps pendant laquelle l'entrepreneur est tenu d'effectuer le travail, qui comprend:

- (i) «durée du contrat initial," qui débute à la date d'attribution du marché et se termine quatre ans plus tard; et

- (ii) la période pendant laquelle le contrat est prolongé, si le Canada décide d'exercer les options prévues dans le contrat

3.2 Option de prolongation du contrat

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la durée du contrat pour au plus 1 période supplémentaire de 4 ans dans les mêmes conditions. L'entrepreneur convient que, pendant la période de prolongation du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables énoncées dans la Base de paiement.

Le Canada peut exercer cette option à tout moment en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur au moins 10 jours calendaires avant la date d'expiration du contrat. L'option ne peut être exercée par le pouvoir adjudicateur, et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

3.3 Résiliation avis de trente jours

1. Canada se réserve le droit de résilier le contrat à tout moment, en totalité ou en partie en donnant trente (30) jours calendaires avis écrit à l'entrepreneur.
2. En cas de résiliation, le Canada paiera uniquement pour les frais engagés pour des services rendus et acceptés par le Canada à la date de la résiliation. Malgré toute autre disposition du contrat, il n'y aura pas d'autres coûts qui seront payés à l'entrepreneur à la suite de la résiliation.

4. Responsables

4.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est:

Deborah Perkins

Chef d'équipe d'approvisionnement, Supply Team Leader Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Public Works and Government Services Canada Division des services de gestion des affaires et de consultation - ZG, Business Management and Consulting Services Division - ZG
11, rue Laurier Gatineau (Québec) K1A 0S5, 11 Laurier Street, Gatineau, Quebec K1A 0S5

Téléphone : 819-956-8656, Telephone: 956-8656

Courriel : deborah.perkins@tpsgc-pwgsc.gc.ca, e-mail: deborah.perkins@pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus, suite à des demandes ou instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

4.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est:

Nom: _____

Titre: _____

Organisation: _____

Adresse: _____

Téléphone: ____ - ____ - ____

Télécopieur : ____ - ____ - ____

Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

4.3 Représentant de l'entrepreneur

Avis à l'intention du soumissionnaire: Si le soumissionnaire retenu a fourni (selon l'article 3 de la Partie 2) de l'information sur son statut en tant qu'ancien fonctionnaire touchant une pension en vertu de la Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP), le texte intégral de la clause A3025C (2013-03-21) du Guide des CUA, Divulgateur proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires, fera partie du contrat subséquent à titre d'article 6 et les articles ci-dessous seront renumérotés en conséquence.

5. Paiement

5.1 Base de paiement

5.1.2 Prix unitaire ferme

En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, le contractant sera payé le prix unitaire de l'entreprise indiquée à l'annexe B, Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les produits et services ou la taxe de vente harmonisée est en sus, le cas échéant.

Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement de conception, modification ou interprétation des travaux, à moins qu'ils aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

5.1.3 Limitation des dépenses

Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement de conception, modification ou interprétation des travaux, à moins qu'ils aient été approuvés, par écrit, par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

5.1.4 Du Canada totale responsabilité

Pour les travaux décrits dans la Base de paiement, l'annexe "B" responsabilité totale du Canada à l'entrepreneur en vertu du contrat ne doit pas dépasser \$ _____. Les droits de douane sont

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

inclus et taxes applicables en sus.

5.2 Mode de paiement

5.2.1 Unique des paiements

Le Canada paiera l'entrepreneur à la fin et la livraison des travaux conformément aux dispositions de paiement du contrat si:

- a. une facture exacte et complète ainsi que tout autre document exigé par le contrat ont été soumis conformément aux instructions de facturation prévues au contrat;
- b. tous ces documents ont été vérifiés par le Canada;
- c. les travaux livrés ont été acceptés par le Canada.

6. Instructions pour la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé «Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne peuvent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture est Terminé.

Chaque facture doit être appuyée par:

- (a) une copie des factures, reçus, pièces justificatives pour tous les frais directs, et tout Voyage et séjour dépenses;
2. Factures doivent être distribuées comme suit:
 - (a) Le (1) original et une copie doit être transmise à l'adresse indiquée à la page 1 de la Contrat pour attestation et paiement.
 - (b) Une (1) copie doit être transmise à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé «Responsables» du contrat.

7. Attestations

Le respect des attestations et documentation connexe fournies par l'entrepreneur avec sa soumission est une condition du contrat et sous réserve de vérification par le Canada pendant la durée du contrat. Si l'entrepreneur ne respecte pas les attestations, de fournir la documentation relative ou s'il est établi que toute certification par l'entrepreneur avec sa soumission est fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada a le droit, conformément à la disposition par défaut de la contrat, de résilier le contrat pour inexécution.

8. Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi - Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsque qu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec RHDC - Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF. L'imposition d'une telle sanction par Ressources humaines et Développement des compétences Canada fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

9. Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

10. Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales 2035 (2013-06-27), Conditions générales - besoins plus complexes de services;
- c) l'Annexe A, Énoncé des travaux;
- d) l'Annexe B, Base de paiement; et
- e) la soumission de l'entrepreneur datée du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, ou les deux, insérer au moment de l'attribution du contrat, selon le cas: «clarifiée le _____», «et», «modifiée le _____» et inscrire la (ou les) date(s) pertinente(s)*)

11. Ressortissants étrangers

- 11.1 Clause du guide des CCUA A2001C (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur étranger)
- 11.2 Clause du guide des CCUA A2000C (2006-06-16), Ressortissants étrangers (entrepreneur canadien)

12. Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2008-05-12), Assurances

ANNEX A**ÉNONCÉ É DE TRAVAIL**

L'entrepreneur doit fournir 10 rapports sur les salaires et les avantages sociaux d'organisations du secteur privé qu'il a fournis à d'autres entreprises au cours des deux (2) années précédant la clôture des soumissions.

Tous les rapports doivent provenir des sources énumérées à la section 4. – Tâches et produits livrables de l'énoncé des travaux, dont huit (8) de pays et les deux (2) autres de villes. Les rapports doivent être complets et contenir toute l'information demandée dans l'énoncé des travaux.

SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA COLLECTE DE DONNÉES SUR LES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS RECRUTÉS SUR PLACE (ERP) DANS LES MISSIONS**1. OBJECTIF**

Recueillir des données sur les salaires et les avantages sociaux pour permettre au gouvernement du Canada d'examiner et de mettre à jour les échelles salariales et les conditions d'emploi des ERP partout dans le monde.

2. CONTEXTE

Les employés recrutés sur place dans le cadre des missions menées partout dans le monde sont embauchés conformément au Règlement sur l'embauchage à l'étranger. Le Règlement régissant les conditions d'emploi du personnel recruté sur place est la norme qui régit les conditions d'emploi. Il s'applique aux employés ayant un poste de durée déterminée et indéterminée ainsi qu'aux employés recrutés en raison d'une urgence, qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel. Comme les lois et les conditions d'emploi peuvent varier grandement hors du Canada, ces règlements tiennent compte des lois locales, des pratiques du marché et des exigences opérationnelles, le cas échéant, applicables aux missions canadiennes partout dans le monde. Le gouvernement du Canada retient certaines dispositions et conditions qui pourraient ne pas être conformes aux lois du travail de certains pays. Ces lois sont de nature limitée puisqu'elles ne prévoient que le strict minimum, mais il y a des circonstances où le gouvernement du Canada peut offrir des conditions supérieures.

3. PORTÉE DES TRAVAUX

Acheter des rapports complets sur les salaires et les avantages sociaux (congés, indemnités, prestations de décès, avantages médicaux, régimes de retraite) d'organisations du secteur privé.

4. TÂCHES ET PRODUITS LIVRABLES

- 4.1 À la demande de la Direction générale des services aux employés recrutés sur place (ALD), l'entrepreneur doit fournir des rapports complets sur les salaires et avantages sociaux dans les pays énumérés ci-après. Nous prévoyons demander des rapports sur une trentaine de pays par année, y compris sur des villes en particulier dans certains pays.

4.2

Numéro	Pays	Villes en particulier
1	Afghanistan	
2	Afrique du Sud	
3	Algérie	
4	Allemagne	
5	Arabie saoudite	
6	Argentine	
7	Australie	
8	Autriche	
9	Bangladesh	
10	Barbade	
11	Belgique	
12	Birmanie	
13	Bolivie	
14	Brésil	
15	Brunéi	
16	Burkina Faso	
17	Cameroun	
18	Chili	
19	Chine	
20		Beijing
21		Guangzhou
22		Hong Kong
23		Shanghai
24	Cisjordanie et bande de	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	Gaza	
25	Colombie	
26	Congo	
27	Corée	
28	Costa Rica	
29	Côte d'Ivoire	
30	Croatie	
31	Cuba	
32	Danemark	
33	EAU	
34	Égypte	
35	Équateur	
36	Espagne	
37	Estonie	
38	États-Unis	
39		Atlanta
40		Boston
41		Dallas
42		Denver
43		Detroit
44		Houston
45		Los Angeles
46		Miami
47		Minneapolis
48		New York
49		Seattle
50		San Francisco

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

51		San Diego
52		Washington
53	Éthiopie	
54	Finlande	
55	France	
56	Ghana	
57	Grèce	
58	Guatemala	
59	Guyana	
60	Haïti	
61	Honduras	
62	Hong Kong	
63	Hongrie	
64	Inde	
65	Indonésie	
66	Iraq	
67	Irlande	
68	Islande	
69	Israël	
70	Italie	
71	Jamaïque	
72	Japon	
73	Jordanie	
74	Kazakhstan	
75	Kenya	
76	Koweït	
77	Lettonie	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

78	Liban	
79	Libye	
80	Lituanie	
81	Malaisie	
82	Mali	
83	Maroc	
84	Mexique	
85	Mongolie	
86	Mozambique	
87	Népal	
88	Nicaragua	
89	Nigéria	
90	Norvège	
91	Nouvelle-Zélande	
92	Pakistan	
93	Panama	
94	Pays-Bas	
95	Pérou	
96	Philippines	
97	Pologne	
98	Portugal	
99	Qatar	
100	République dominicaine	
101	République tchèque	
102	Roumanie	
103	Royaume-Uni	
104	Russie	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

105	Rwanda	
106	Salvador	
107	Sénégal	
108	Serbie	
109	Singapour	
110	Slovaquie	
111	Soudan	
112	Soudan du Sud	
113	Sri Lanka	
114	Suède	
115	Suisse	
116		Berne
117		Genève
118	Syrie	
119	Taiwan	
120	Tanzanie	
121	Thaïlande	
122	Trinité-et-Tobago	
123	Tunisie	
124	Turquie	
125		Ankara
126		Istanbul
127	Ukraine	
128	Uruguay	
129	Venezuela	
130	Vietnam	
131	Zambie	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

132	Zimbabwe	
-----	----------	--

Tous les rapports COMPLETS doivent être transmis par courriel et consultables électroniquement.

5. DÉPLACEMENTS

Aucun déplacement n'est nécessaire.

6. SOUTIEN À LA CLIENTÈLE

L'entrepreneur doit fournir les rapports à ALD à la demande du client. Aucun autre service de soutien à la clientèle n'est exigé.

7. RÉUNION

Il n'y a aucune exigence de réunion en personne; toutefois, des discussions par téléphone peuvent être nécessaires pour échanger des renseignements supplémentaires.

8. CONTRAINTES DE TEMPS

Les rapports seront communiqués sur demande à ALD par courriel dans un délai de 5 à 7 jours ouvrables.

9. LANGUE

Les rapports seront fournis en anglais seulement.

ANNEX B

BASIS OF PAYMENT

A- Contract Period: From date of contract to March 31, 2018.

During the period of the Contract, for Work performed in accordance with the Contract, the Contractor will be paid as specified below.

1.0 Firm Unit price

The Contractor will be paid all inclusive Firm Unit Price per countries and cities specifics:

Total Estimated Cost of Firm Unit Price:

Contract period: from date of Contract to March 31, 2018.

Number	Countries	Cities Specifics	Type of Report	Firm Unit Price (in Cdn\$)
1	Afghanistan		FULL	
2	Algeria		FULL	
3	Argentina		FULL	
4	Australia		FULL	
5	Austria		FULL	
6	Bangladesh		FULL	
7	Barbados		FULL	
8	Belgium		FULL	
9	Bolivia		FULL	

10	Brazil		FULL	
11	Brunei		FULL	
12	Burkina Faso		FULL	
13	Burma		FULL	
14	Cameroon		FULL	
15	Chile		FULL	
16	China		FULL	
17		Beijing	FULL	
18		Guangzhou	FULL	
19		Hong Kong	FULL	
20		Shanghai	FULL	
21	Colombia		FULL	
22	Congo		FULL	
23	Costa Rica		FULL	
24	Côte d'Ivoire		FULL	
25	Croatia		FULL	
26	Cuba		FULL	
27	Czech Republic		FULL	
28	Denmark		FULL	
29	Dominican Republic		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

30	Ecuador		FULL	
31	Egypt		FULL	
32	El Salvador		FULL	
33	Estonia		FULL	
34	Ethiopia		FULL	
35	Finland		FULL	
36	France		FULL	
37	Germany		FULL	
38	Ghana		FULL	
39	Greece		FULL	
40	Guatemala		FULL	
41	Guyana		FULL	
42	Haiti		FULL	
43	Honduras		FULL	
44	Hong Kong		FULL	
45	Hungary		FULL	
46	Iceland		FULL	
47	India		FULL	
48	Indonesia		FULL	
49	Iraq		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

50	Ireland		FULL	
51	Israel		FULL	
52	Italy		FULL	
53	Jamaica		FULL	
54	Japan		FULL	
55	Jordan		FULL	
56	Kazakhstan		FULL	
57	Kenya		FULL	
58	Korea		FULL	
59	Libya		FULL	
60	Lithuania		FULL	
61	Malaysia		FULL	
62	Mali		FULL	
63	Mexico		FULL	
64	Mongolia		FULL	
65	Morocco		FULL	
66	Mozambique		FULL	
67	Nepal		FULL	
68	Netherlands		FULL	
69	New Zealand		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

70	Nicaragua		FULL	
71	Nigeria		FULL	
72	Norway		FULL	
73	Pakistan		FULL	
74	Panama		FULL	
75	Peru		FULL	
76	Philippines		FULL	
77	Poland		FULL	
78	Portugal		FULL	
79	Qatar		FULL	
80	Romania		FULL	
81	Russia		FULL	
82	Rwanda		FULL	
83	Saudi Arabia		FULL	
84	Senegal		FULL	
85	Serbia		FULL	
86	Kuwait		FULL	
87	Latvia		FULL	
88	Lebanon		FULL	
89	Singapore		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

90	Slovakia		FULL	
91	South Africa		FULL	
92	South Sudan		FULL	
93	Spain		FULL	
94	Sri Lanka		FULL	
95	Sudan		FULL	
96	Sweden		FULL	
97	Switzerland		FULL	
98		Berne	FULL	
99		Geneva	FULL	
100	Syria		FULL	
101	Taiwan		FULL	
102	Tanzania		FULL	
103	Thailand		FULL	
104	Trinidad & Tobago		FULL	
105	Tunisia		FULL	
106	Turkey		FULL	
107		Ankara	FULL	
108		Istanbul	FULL	
109	UAE		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

110	Ukraine		FULL	
111	United Kingdom		FULL	
112	Uruguay		FULL	
113	USA		FULL	
114		Atlanta	FULL	
115		Boston	FULL	
116		Dallas	FULL	
117		Denver	FULL	
118		Detroit	FULL	
119		Houston	FULL	
120		Los Angeles	FULL	
121		Miami	FULL	
122		Minneapolis	FULL	
123		New York	FULL	
124		Seattle	FULL	
125		San Francisco	FULL	
126		San Diego	FULL	
127		Washington	FULL	
128	Venezuela		FULL	
129	Vietnam		FULL	

130	West Bank and Gaza Strip		FULL	
131	Zambia		FULL	
132	Zimbabwe		FULL	
			Total Cost	
			Tax GST/HST	
			Total Cost Including Tax	

All FULL reports must be received and compatible to open electronically via e-mail.

B- Option to Extend the Term of the Contract

This section is only applicable if the option to extend the Contract is exercised by Canada.

During the extended period of the Contract specified below, the Contractor will be paid as specified below to perform all the Work in relation to the Contract extension.

Option period: from April 1, 2018 to March 31, 2022.

Number	Countries	Cities Specifics	Type of Report	Firm Unit Price (in Cdn\$)
1	Afghanistan		FULL	
2	Algeria		FULL	
3	Argentina		FULL	
4	Australia		FULL	

5	Austria		FULL	
6	Bangladesh		FULL	
7	Barbados		FULL	
8	Belgium		FULL	
9	Bolivia		FULL	
10	Brazil		FULL	
11	Brunei		FULL	
12	Burkina Faso		FULL	
13	Burma		FULL	
14	Cameroon		FULL	
15	Chile		FULL	
16	China		FULL	
17		Beijing	FULL	
18		Guangzhou	FULL	
19		Hong Kong	FULL	
20		Shanghai	FULL	
21	Colombia		FULL	
22	Congo		FULL	
23	Costa Rica		FULL	
24	Côte d'Ivoire		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

25	Croatia		FULL	
26	Cuba		FULL	
27	Czech Republic		FULL	
28	Denmark		FULL	
29	Dominican Republic		FULL	
30	Ecuador		FULL	
31	Egypt		FULL	
32	El Salvador		FULL	
33	Estonia		FULL	
34	Ethiopia		FULL	
35	Finland		FULL	
36	France		FULL	
37	Germany		FULL	
38	Ghana		FULL	
39	Greece		FULL	
40	Guatemala		FULL	
41	Guyana		FULL	
42	Haiti		FULL	
43	Honduras		FULL	
44	Hong Kong		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation
08C38-130072/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
409zg

Client Ref. No. - N° de réf. du client
08C38-130072

File No. - N° du dossier
409zg08C38-130072

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

45	Hungary		FULL	
46	Iceland		FULL	
47	India		FULL	
48	Indonesia		FULL	
49	Iraq		FULL	
50	Ireland		FULL	
51	Israel		FULL	
52	Italy		FULL	
53	Jamaica		FULL	
54	Japan		FULL	
55	Jordan		FULL	
56	Kazakhstan		FULL	
57	Kenya		FULL	
58	Korea		FULL	
59	Libya		FULL	
60	Lithuania		FULL	
61	Malaysia		FULL	
62	Mali		FULL	
63	Mexico		FULL	
64	Mongolia		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

65	Morocco		FULL	
66	Mozambique		FULL	
67	Nepal		FULL	
68	Netherlands		FULL	
69	New Zealand		FULL	
70	Nicaragua		FULL	
71	Nigeria		FULL	
72	Norway		FULL	
73	Pakistan		FULL	
74	Panama		FULL	
75	Peru		FULL	
76	Philippines		FULL	
77	Poland		FULL	
78	Portugal		FULL	
79	Qatar		FULL	
80	Romania		FULL	
81	Russia		FULL	
82	Rwanda		FULL	
83	Saudi Arabia		FULL	
84	Senegal		FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

85	Serbia		FULL	
86	Kuwait		FULL	
87	Latvia		FULL	
88	Lebanon		FULL	
89	Singapore		FULL	
90	Slovakia		FULL	
91	South Africa		FULL	
92	South Sudan		FULL	
93	Spain		FULL	
94	Sri Lanka		FULL	
95	Sudan		FULL	
96	Sweden		FULL	
97	Switzerland		FULL	
98		Berne	FULL	
99		Geneva	FULL	
100	Syria		FULL	
101	Taiwan		FULL	
102	Tanzania		FULL	
103	Thailand		FULL	
104	Trinidad & Tobago		FULL	

105	Tunisia		FULL	
106	Turkey		FULL	
107		Ankara	FULL	
108		Istanbul	FULL	
109	UAE		FULL	
110	Ukraine		FULL	
111	United Kingdom		FULL	
112	Uruguay		FULL	
113	USA		FULL	
114		Atlanta	FULL	
115		Boston	FULL	
116		Dallas	FULL	
117		Denver	FULL	
118		Detroit	FULL	
119		Houston	FULL	
120		Los Angeles	FULL	
121		Miami	FULL	
122		Minneapolis	FULL	
123		New York	FULL	
124		Seattle	FULL	

Solicitation No. - N° de l'invitation

08C38-130072/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08C38-130072

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

409zg08C38-130072

Buyer ID - Id de l'acheteur

409zg

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

125		San Francisco	FULL	
126		San Diego	FULL	
127		Washington	FULL	
128	Venezuela		FULL	
129	Vietnam		FULL	
130	West Bank and Gaza Strip		FULL	
131	Zambia		FULL	
132	Zimbabwe		FULL	
			Total Cost	
			Tax GST/HST	
			Total Cost Including Tax	

All FULL reports must be received and compatible to open electronically via e-mail.